

Règlement Intérieur du Camping Molignon

Le camping Molignon est un lieu de détente et de convivialité. Pour garantir un séjour agréable à tous nos campeurs, nous vous prions de respecter le présent règlement. En entrant dans le camping, vous acceptez de vous conformer à ces règles.

1. Accès et horaires

- L'accès au camping est ouvert tous les jours de 7h00 à 22h00. En dehors de ces heures, merci de respecter le silence et l'intimité des autres campeurs.
- L'accueil est ouvert en fonction des saisons selon les horaires affichés à la réception

2. Réservation et paiement

- Une réservation est recommandée, notamment en haute saison. La réservation est confirmée après réception d'un acompte.
- Le solde pour les locations doit être payé 40 jours avant l'arrivée et pour les emplacements de camping doit être payé le soir avant votre départ.
- En cas d'annulation, veuillez consulter notre politique d'annulation sur le site ou auprès de l'accueil.

3. Emplacements

- Les emplacements sont attribués à l'arrivée, le choix d'un emplacement spécifique n'est pas toujours possible mais nous essaierons dans la mesure du possible de satisfaire votre demande.
- **Les emplacements doivent être libérés avant 11h00** le jour du départ, afin de permettre la préparation de l'emplacement pour les nouveaux arrivants.
- **Les emplacements sont disponibles à partir de 13h00** le jour de l'arrivée. Merci de respecter ces horaires pour garantir une organisation optimale.

4. Locations

- Les locations (mobil-homes, bungalows, etc.) doivent être restituées **avant 9h30** le jour de votre départ.
- **Les locations sont disponibles dès 16h00** le jour de votre arrivée. Veuillez respecter ces horaires pour permettre un nettoyage et une préparation adéquats des logements.

5. Comportement des campeurs

- Le respect, la convivialité et la tranquillité sont essentiels. Le bruit est interdit après 22h00 et avant 8h00 (respect des heures de silence).
- Les fêtes bruyantes, musique à fort volume, et autres nuisances sonores sont interdites à tout moment.
- Les visiteurs doivent se déclarer à l'accueil. Toute personne ne respectant pas les règles pourra être expulsée sans remboursement.

6. Animaux

- Les animaux sont acceptés sous réserve d'une tenue en laisse constante sur l'ensemble du camping.
- Vous êtes responsable de la propreté de votre animal, merci de ramasser les déjections.
- Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits sur le site.

7. Hygiène et propreté

- Chaque campeur est responsable de son emplacement et doit laisser celui-ci propre à son départ. Il est impératif de ne rien laisser sur l'emplacement notamment les cailloux et autres objets ramassés lors de vos promenades.
- Des bacs à ordures et des containers sont mis à disposition pour le tri sélectif. Merci de respecter ces consignes.
- Il est interdit de brûler des déchets ou de les jeter sur le sol.

8. Sécurité

- Les feux ouverts sont strictement interdits, sauf dans les espaces prévus à cet effet.
- Les barbecues sont autorisés sous réserve de respecter les consignes de sécurité.
- Les campeurs doivent se conformer aux consignes de sécurité et d'évacuation en cas d'incendie ou d'urgence.
- L'utilisation de générateurs est interdite sur les emplacements de camping.

9. Véhicules et stationnement

- Les véhicules doivent être stationnés sur les emplacements prévus à cet effet. Il est interdit de garer un véhicule sur les allées du camping ou sur un autre emplacement
- Les campeurs doivent respecter les limitations de vitesse et les règles de circulation à l'intérieur du camping.

10. Piscine

- La piscine est ouverte tous les jours de **10h00 à 18h00**.
- La piscine **n'est pas surveillée**. L'accès à la piscine se fait sous la responsabilité des campeurs.
- **Les parents doivent impérativement surveiller leurs enfants** en tout temps lors de l'utilisation de la piscine. En cas d'accident, la responsabilité du camping ne pourra être engagée.
- Il est interdit de courir, de plonger, ou de pratiquer toute activité pouvant perturber la tranquillité des autres campeurs au sein de la piscine.
- L'accès à la piscine est réservé aux campeurs et visiteurs ayant réglé leur séjour.

11. Activités et équipements

- Les activités proposées par le camping (piscine, aires de jeux, etc.) sont disponibles pendant les horaires indiqués à l'accueil.
- Les campeurs doivent respecter les règles d'utilisation des équipements et les consignes de sécurité qui y sont associées.

12. Responsabilité

- Le camping Molygon décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels.
- Il est recommandé de souscrire une assurance pour couvrir les risques liés à votre séjour (accidents, responsabilité civile, etc.).

13. Droits d'entrée et de séjour

- Le camping se réserve le droit de refuser l'entrée ou d'expulser tout campeur ne respectant pas ce règlement ou causant des nuisances.
- Le camping ne rembourse pas en cas d'expulsion pour non-respect du règlement.

14. Modifications du règlement

- Le règlement peut être modifié en fonction des besoins du camping ou des directives administratives. Toute modification sera affichée à l'accueil.

Nous vous souhaitons un agréable séjour au Camping Molygon et vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.